

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ET ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée le 24 septembre 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Beauregard & Breault, CPA inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Par Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Blainville, le 23 septembre 2021



servicas.com

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions - Municipalités régionales de comté	249 064	305 491
Contributions - Villes	16 560	16 560
Contributions - Cégep de Saint-Jérôme		9 500
Contributions - Institut National du sport du Québec	4 129	151 266
Contributions - Institut Natonal du sport du Québec - Athlètes sans CREM	47 283	49 207
Camp de jour		20 358
Colloque		42 178
Protocole d'entente - Institut régionale des sports (annexe C)	87 061	139 457
Services	163 794	160 773
Subventions salariales	188 986	2 226
Intérêts	374	916
	<u>757 251</u>	<u>897 932</u>
CHARGES		
Programmes de soutien (annexe A)	481 351	513 914
Fonctionnement (annexe B)	163 918	99 766
Protocole d'entente - Institut régionale des sports (annexe C)	62 415	129 532
Colloque		34 493
Contribution pour la mise sur pied de la Fondation Jeunesse Sportive des Laurentides	30 000	
	<u>737 684</u>	<u>777 705</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>19 567</u></u>	<u><u>120 227</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>			<u>2020</u>
	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	13 235	71 383	105 630	190 248
Excédent des produits sur les charges			19 567	120 227
Amortissement des immobilisations corporelles	(4 859)		4 859	
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	3 452		(3 452)	
Affectation interne (note 3)		(30 000)	30 000	
SOLDE À LA FIN	11 828	41 383	156 604	190 248

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

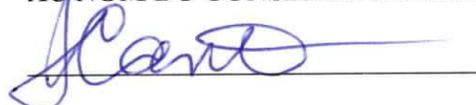
**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

BILAN

31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	139 085	103 018
Débiteurs (note 4)	<u>276 705</u>	<u>269 042</u>
	415 790	372 060
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>11 828</u>	<u>13 235</u>
	<u><u>427 618</u></u>	<u><u>385 295</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	101 957	114 201
Apports reportés (note 7)	<u>75 846</u>	<u>80 846</u>
	177 803	195 047
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>40 000</u>	<u> </u>
	<u><u>217 803</u></u>	<u><u>195 047</u></u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	11 828	13 235
Grevé d'une affectation interne (note 3)	41 383	71 383
Non affecté	<u>156 604</u>	<u>105 630</u>
	<u><u>209 815</u></u>	<u><u>190 248</u></u>
	<u><u>427 618</u></u>	<u><u>385 295</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:



Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	19 567	120 227
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - équipement sportif	3 638	3 638
Amortissement - Mobilier et agencement	71	71
Amortissement - équipement informatique	<u>1 150</u>	<u>467</u>
	<u>24 426</u>	<u>124 403</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(7 663)	(174 192)
Frais imputables au prochain exercice		17 473
Créditeurs	(12 244)	2 797
Produits reportés		(15 698)
Apports reportés	<u>(5 000)</u>	<u>17 072</u>
	<u>(24 907)</u>	<u>(152 548)</u>
	<u>(481)</u>	<u>(28 145)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 452)</u>	<u>(646)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	<u>40 000</u>	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>36 067</u>	<u>(28 791)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>103 018</u>	<u>131 809</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>139 085</u></u>	<u><u>103 018</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur le revenu. Le Conseil a pour mission de :

Promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides;

Offrir aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Le Conseil utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le Conseil est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits protocole d'entente et revenus de services sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent et que leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus en services

Les apports, sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers sauf pour les locaux dont la juste valeur de cet apport de 16 560 \$ qui est constaté dans les produits et charges de

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement sportif	5 ans
Mobilier et agencement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Conseil évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

3- AFFECTATION INTERNE

	Équipement Informatique	Covid-19	Fondation Jeunesse sportive des Laurentides	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 383	40 000	30 000	71 383
Utilisation de l'affectation interne	—	—	(30 000)	(30 000)
Solde à la fin	<u>1 383</u>	<u>40 000</u>	<u>—</u>	<u>41 383</u>

Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé les virements interfonds suivants:

- 1 - Affectation du fonds non affecté au fonds investi en immobilisations d'un montant de 3 452 \$ pour l'achat d'équipement sportif.
- 2 - Utilisation de l'affectation interne de 30 000 \$ pour la mise sur pied de la Fondation Jeunesse Sportive des Laurentides.

Le Conseil ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autre fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4- DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	176 161	47 752
Protocole d'entente - Institut régional des sports	3 398	34 000
Contributions	—	181 270
Subventions	94 030	6 020
Taxes de vente	3 116	—
	<u>276 705</u>	<u>269 042</u>

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement sportif	18 189	9 498	8 691	12 329
Mobilier et agencement	354	177	177	248
Équipement informatique	5 175	2 215	2 960	658
	<u>23 718</u>	<u>11 890</u>	<u>11 828</u>	<u>13 235</u>

6- CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	54 664	75 563
Taxes de vente		13 563
Salaires et vacances	47 293	25 075
	<u>101 957</u>	<u>114 201</u>

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués des sommes reçues des Municipalités régionale de comté et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	80 846	63 774
Montants reçus durant l'exercice	244 064	322 563
Montants constatés à titre de produit	(249 064)	(305 491)
Solde à la fin	<u>75 846</u>	<u>80 846</u>

8- DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Prêt d'une valeur nominale de 40 000 \$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 10 000 \$ sera comptabilisée si le prêt est remboursé avant le 1er janvier 2023.	<u>40 000</u>	<u></u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

8- DETTE À LONG TERME (suite)

Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

9- INCIDENCES DE LA COVID-19

L'organisme a bénéficié des différents programmes gouvernementaux offerts dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). En ce qui a trait au CUEC, un montant de 40 000 \$ a été encaissé en octobre 2020. Ce prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. À partir du 1er janvier 2023, ce prêt portera intérêt au taux de 5% et il sera remboursable jusqu'au 31 décembre 2025. Une radiation de 25% du prêt sera effectuée s'il est remboursé avant le 1er janvier 2023. Pour ce qui est de la SSUC, un montant total de 184 775 \$ (2 226 \$ en 2020) a été comptabilisés au cours de l'exercice, dont 79 135 \$ est à recevoir au 31 mars 2021.

Les autres incidences de cette situation sur l'organisme et ses activités sont trop incertaines pour être évaluées actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières. Le Conseil évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation. Le Conseil est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Conseil est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette long terme.

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ANNEXE A- PROGRAMMES DE SOUTIEN		
Salaires et charges sociales - Coordination	83 003	90 411
Salaires et charges sociales - administration	2 684	
Salaires et charges sociales - Sciences de l'entraînement	163 839	107 295
Achats d'équipements	555	5 520
Assurances des athlètes		3 622
Formation et perfectionnement des entraîneurs et intervenants	24 049	7 997
Déplacements et représentation	6 662	9 985
Location de plateaux sportifs	29 812	13 615
Sous-traitants	155 427	234 332
Services médicaux sportifs	8 555	34 741
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement	3 127	2 758
Amortissement - équipement sportif	3 638	3 638
	<u>481 351</u>	<u>513 914</u>

ANNEXE B- FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	123 826	65 334
Papeterie et fournitures de bureau	8 685	3 825
Déplacements - Administration	487	1 058
Frais de réunion		1 014
Loyer	3 643	3 085
Publicité et promotion	8 438	4 790
Honoraires professionnels	13 493	16 800
Taxes et permis	1 906	626
Télécommunications	1 573	1 302
Amortissement - Mobilier et agencement	71	71
Amortissement - équipement informatique	1 150	467
Frais bancaires	646	1 394
	<u>163 918</u>	<u>99 766</u>

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ANNEXE C- PROTOCOLE D'ENTENTE - INSTITUT REGIONALE DES SPORTS		
PRODUITS		
Subventions	75 000	85 000
Location	12 061	53 550
Machines distributrices		907
	<u>87 061</u>	<u>139 457</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales - Appariteurs, coordination et science de l'entraînement	39 890	84 322
Salaires et charges sociales - administration	8 046	7 691
Achats d'équipements	6 196	11 374
Entretien général	220	12 207
Fournitures	5 330	7 185
Sous-traitants	1 218	5 246
Télédistributions	1 515	1 507
	<u>62 415</u>	<u>129 532</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>24 646</u></u>	<u><u>9 925</u></u>